

NUL N'EST À L'ABRI (4) Le manque de formation est considéré comme l'un des principaux facteurs conduisant à l'aide sociale

Sans formation, ils sont largués



Le Service social régional de la Prévôté fait de l'encouragement à la formation professionnelle l'une de ses priorités. KEYSTONE

CATHERINE BÜRKI

Manque de formation professionnelle et aide sociale: une paire bien souvent indéfectible. C'est le constat que dresse Christian Chavanne, assistant social et responsable adjoint du Service social régional de la Prévôté (SSRP). A l'heure de faire un tour des dossiers dont il a la charge, ce dernier est catégorique: «Beaucoup concernent des personnes n'ayant jamais terminé une formation.» Sous le regard approbateur de ses collègues Vincent Wilhelm et Mohamed Chakri, il assure même que «le manque de formation est l'un des principaux facteurs conduisant à l'aide sociale». Et les chiffres lui donnent raison. Sur un total d'environ 417 dossiers traités par le SSRP en 2012, pas moins de 226 concernaient des personnes ne bénéficiant d'aucune formation professionnelle. Soit un total de 54,2%. «La proportion reste globalement la même en 2014», garantit-il.

Les largués de la formation

A l'heure de faire parler les statistiques, les trois assistants sociaux évoquent les exigences toujours plus accrues des employeurs. «Une personne ne bénéficiant d'aucun diplôme ou certificat a aujourd'hui toutes les peines du monde à trouver une place de travail, ceci même pour des emplois nécessitant peu de qualification». Sans revenu, parfois après un passage au chômage, ces individus se voient contraints de faire appel au SSRP pour survivre. Ils touchent alors le forfait de l'aide sociale, à savoir 977 francs par mois (sans compter le loyer et la caisse-maladie).

Pour rendre leur autonomie financière à ces largués du monde du travail, le SSRP a choisi de combattre le mal par le mal et mise ainsi sur l'encouragement à la formation.

Toutefois, la tâche est ardue. Selon Christian Chavanne, ne se forme en effet plus qui veut aujourd'hui. «Les jeunes qui ont des difficultés scolaires et terminent

l'école obligatoire dans les classes de niveaux inférieurs ont notamment beaucoup de peine à trouver des places d'apprentissage», explique-t-il. «En bref, quelle que soit la profession, les employeurs ne choisissent souvent plus que les meilleures et les autres se retrouvent hors circuit», résume-t-il encore.

« Sans formation, il est difficile de trouver un emploi ».

CHRISTIAN CHAVANNE
ASSISTANT SOCIAL

Si le SSRP ne peut naturellement pas influencer sur le choix de l'employeur, il peut néanmoins rendre le profil de son candidat plus attrayant. «Nous les aidons à trouver des stages ou les aiguillons vers des programmes d'occupation ou de réinsertion, comme ceux de Regenove par exemple», explique Christian Chavanne. Une manière pour les bénéficiaires de l'aide sociale d'acquérir une expérience professionnelle leur assurant de meilleures chances d'intégrer le marché du travail.

Reste alors encore à savoir si,

avec 977 fr. par mois, il est envisageable pour ces derniers d'entamer une quelconque formation professionnelle? «Ces frais ne sont pas compris dans les 977 fr. mensuels et sont pris en charge par le SSRP», assure Christian Chavanne, qui précise qu'il n'y a alors pas de forfait défini pour de telles dépenses. Chaque cas est ainsi analysé individuellement. Et les assistants sociaux d'ajouter que le SSRP veille toutefois à mettre des limites: «Il ne s'agit pas pour eux de financer des écoles privées à tout va.»

A noter encore que contrairement aux 977 fr. mensuels, ces sommes ne doivent pas être remboursées par les bénéficiaires une fois leur stabilité économique retrouvée. Les assistants sociaux soutiennent en effet que «l'objectif du SSRP est de leur donner une chance de s'intégrer à la société, pas de les cribler de dettes».

Les aînés aussi touchés

S'agissant du profil des individus concernés, Mohamed Chakri tient encore à souligner que la difficulté à dégager une place de formation est la plupart du temps inhérente à d'autres problèmes. «Beaucoup de ces jeunes sont issus de milieux défavorisés. Ils ont souvent des difficultés comportementales, sont même parfois en rupture familiale», constate-t-il. «Certains sont trop déstructurés

pour entamer un processus de formation professionnelle. Nous devons alors les aider à se stabiliser socialement avant de tenter de les intégrer au monde du travail», ajoute Christian Chavanne.

Enfin, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, les jeunes ne sont pas les seuls touchés par la problématique. Nombre de dossiers du SSRP concernent des individus de plus de 50 ans. «Engagées à l'époque sans problème, ces personnes sans formation et déjà relativement âgées n'ont quasiment plus aucune chance de retrouver une place aujourd'hui», observe Christian Chavanne. Autre cas de figure, les professionnels dont le métier n'est plus usuel. «Comme les typographes», exemplifie le responsable adjoint du SSRP.

Pour ces individus-là, la donne est alors tout autre. Le SSRP préconise en effet plutôt de courtes formations de quelques semaines, voire quelques mois tout au plus, dans des centres de perfectionnement. «A partir d'un certain âge, il n'est plus vraiment rentable de leur offrir une formation complète débouchant sur un CFC». Et ces derniers de concéder que «la situation peut paraître injuste, mais les ressources financières du SSRP ne sont pas illimitées. Nous devons faire des choix et avons décidé de miser sur la jeunesse».

Un minimum d'efforts à fournir

CONTREPARTIE Afin d'éviter que certains n'abusent de l'aide sociale, le SSRP exige des contreparties de la part des bénéficiaires. «Nous fixons continuellement des objectifs à atteindre. De cette manière, nous veillons à ce que leur situation progresse», explique Christian Chavanne, qui rappelle au passage que «les assistants sociaux jouent un rôle d'accompagnant et que les démarches doivent être entreprises par les bénéficiaires eux-mêmes».

Les objectifs sont, quant à eux, fixés en fonction de chaque situation. «Pour une personne totalement hors circuit, nous commencerons par de petites choses, comme d'être à l'heure à un rendez-vous. Par la suite, il s'agira par exemple d'effec-

tuer des postulations pour des stages», détaille Vincent Wilhelm. Quid en cas de mauvaise coopération? «Nous réagissons notamment en baissant le montant du forfait de l'aide sociale», indique Christian Chavanne, qui assure qu'il est toutefois rare de devoir en arriver là.

DERNIER RECOURS Enfin, l'aide sociale applique le principe de subsidiarité. Comme l'explique Christian Chavanne, «le SSRP ne finance les formations que lorsque toutes les autres ressources ont été épuisées». Autrement dit une fois qu'il n'est plus possible de faire recours aux parents, aux bourses d'études ou, pour les personnes ayant déjà travaillé, au chômage. **CBU**

ROCHES

Des comptes bénéficiaires

Les 21 ayants droit, qui ont participé à l'assemblée communale de jeudi présidée par le maire Yanick Christen, ont accepté les comptes 2013, qui bouclent avec un bénéfice de 51 752 fr. Diverses modifications du règlement d'organisation ainsi que la création d'une commission des pâturages, champs et domaines de la commune ont aussi reçu l'aval de l'assemblée. Deux crédits ont aussi été acceptés: 170 000 fr. pour l'assainissement du bâtiment Champs Lajoux 82 et 50 000 fr. pour la réfection d'un tronçon de route Bas du Village. **MPR**

TAVANNES

Repas de la mi-été pour les aînés

Pro Senectute Arc jurassien propose une randonnée de quelque 2 heures avec repas de la mi-été dans les environs de Tavannes, ce jeudi 3 juillet. Rendez-vous à 9h45 à la gare de Tavannes. Inscriptions à prosenectute.tavannes@ne.ch ou 032 886 83 80. **MPR**

SAINT-IMIER

Cuivres londoniens à la Collégiale

La Collégiale de Saint-Imier accueille le prestigieux Ensemble de Cuivres de Hill House School, de Londres, ce soir à 19h30. Au programme notamment Verdi, Purcell, Mussorgsky, Vangelis, Vivaldi ou encore Beethoven. Entrée libre. Collecte. **MPR**

EN IMAGE



LDD

RECONVILIER

Spectacle magique à l'Atelier Pour la 7e année consécutive, deux classes de l'école de Reconvilier ont participé au projet «Kangourou» (le grand qui porte un petit dans sa poche). Un projet qui a vu le jour lorsqu'une classe d'école enfantine a été installée dans le collège primaire en 2007. Le but était de mettre les petits en confiance face aux pré-ados qui rôdaient dans les couloirs. Cette année, une classe de 1-2H (école enfantine) et une classe de 7H ont travaillé ensemble autour du thème du cirque. Différentes rencontres, bricolages, leçons de gym ont eu lieu durant l'année scolaire. Et le spectacle de fin d'année a rencontré un très grand succès. Le public a pu applaudir jonglage, diabolos, éléphants, chevaux multicolores, pyramides humaines, danse et chants. Une belle collaboration entre 22 petits et 22 grands qui ont même ému aux larmes certains des 110 spectateurs présents dans la salle. Un spectacle d'autant plus magique qu'il avait lieu au théâtre de l'Atelier à Reconvilier. **MPR**

CRITIQUE

ANTOINE LE ROY

Jongle avec les pixels

A l'affiche d'Espace Stand, festival pour et par le jeune public, «Cinématique» enchaîne les représentations depuis lundi, enchantant des floppées de gamins (800 en tout!), venus découvrir ce spectacle lors de leur course d'école. Une représentation publique a réuni mercredi en début de soirée un public plus bigarré en terme de génération, et tout aussi séduit par l'intensité des images produites en une petite heure et quart de temps suspendu. Signée par le fameux duo de performers des arts numériques Adrien M/Claire B, cette proposition cinématique tient du ravissement. Du raffinement. Parfois de la sidération. Une danseuse et un jongleur sont sertis dans un enclos de projections numériques à deux dimensions, plateau et mur du fond, dont la résultante définit un nouvel espace en 3D! Les codes sont établis d'entrée. On va d'abord se jouer des éléments de scénographie réelle/virtuelle en manipulant des petits cailloux et une carafe d'eau dans le fond d'un caisson, lui-même filmé en direct, projeté et agrandi sur le sol. Trempette devient tempête. Peu à peu, la surface se ride de flots tranquilles, dans lesquels se mire une silhouette dansante, dont le reflet se décale en lieu et en temps. Magie synchrone. Des cristaux de lignes construisent ensuite un parcours chaotique, avec effet d'aspiration dans un trou noir au carré. Mieux qu'un générique de James Bond, une fabrique aux étoiles filantes suivie d'une génératrice de lettres volatiles déclenchent un émerveillement durable. Apprentis-sorciers, jongleur et danseuse semblent commander aux traces lumineuses générées par un ordinateur poético-compatible. Une bande-son excellentement diffusée, dans laquelle on reconnaît la Gymnopédie No 1. d'Erik Satie dans une version inouïe, commente l'ensemble. Décidément, les spectacles «jeune public» ont la super cote auprès du tout public. A vérifier lundi prochain (19h) avec «Pourquoi j'ai tué Pierre», ultime et précieuse proposition d'Espace Stand, à qui l'on tire déjà un grand coup de chapeau. **o**